

REI CRETARIÆ ROMANÆ FAVORVM

ACTA XI/XII



**CONGRESSVS INTERNATIONALIS SEPTIMVS
REI CRETARIAE ROMANAE FAVORVM**

CIVITATE NEMETVM

**ATVATVCAE TVNGRORVM BELGICÆ
MONACI BAIVARIORVM
1969-1970**

H. VERTET, M. PICON, E. MEILLE (*)

QUELQUES OBSERVATIONS TECHNIQUES SUR LES SIGILLÉES DU IV^{me} SIÈCLE A LEZOUX

Les fouilles récentes de Lezoux ont livré des sigillées du IV^e siècle, de fabrication locale, qui ont fait l'objet de différentes études préliminaires (1). L'intérêt archéologique d'une telle découverte se double d'un intérêt technique de premier ordre. Il est en effet désormais possible d'étudier le déclin d'une fabrication qui abandonne lentement les caractères essentiels qu'elle avait acquis à ses débuts, dans cette phase de tâtonnements divers qui a précédé celle des grands ateliers du second siècle, ateliers où l'assimilation des techniques arétines est totale (2). Une telle étude n'en est qu'à son commencement, et l'objet des remarques qui suivent veut être surtout de préciser comment se pose le problème de la disparition progressive des dernières traditions techniques arétines à Lezoux. Beaucoup de réponses pourront sans doute être données au terme d'une étude plus complète.

Nous rappellerons d'abord ce que nous savons actuellement sur l'implantation des techniques arétines à Lezoux, avant d'étudier le problème de la dégradation de ces mêmes techniques au IV^e siècle.

L'implantation des techniques arétines à Lezoux, au premier et au second siècle.

On peut définir la sigillée arétine comme une *céramique calcaire à vernis argileux grésé rouge*.

Que la sigillée arétine soit une céramique calcaire, c'est là sans doute un caractère sur lequel il conviendrait tout particulièrement d'insister, tant se trouve enracinée l'idée d'après laquelle la technique des céramiques sigillées exige une pâte non calcaire. Indiquons donc, une fois de plus, que les sigillées arétines montrent à l'analyse des pourcentages de CaO très réguliers, allant de 9 à 11 %. A de telles concentrations la chaux confère au tesson un certain nombre de caractéristiques : colorations, compacité, sonorité, etc., qui ne pouvaient échapper aux potiers de l'Antiquité. D'ailleurs ceux-ci ont utilisé systématiquement les

propriétés particulières des argiles calcaires dont l'emploi intentionnel ne fait aucun doute ⁽³⁾.

L'autre caractère de la sigillée arétine, est la présence d'un vernis argileux grésé rouge, familier à tous. Cependant, il convient de préciser que si l'on connaît assez bien sous quelles conditions physico-chimiques il est possible d'obtenir un vernis grésé rouge, ces conditions étant le maintien d'une atmosphère oxydante dans le four au moment du grésage, on sait peu de chose des moyens qui ont été employés par les potiers pour réaliser concrètement une telle atmosphère. A notre connaissance aucune étude sérieuse n'a encore été faite de cette question qui constitue à elle seule tout le problème de la cuisson des céramiques sigillées.

On a des raisons (théoriques) de penser que cette cuisson devait être assez délicate; en tout cas l'on constate qu'à Lezoux les premiers potiers ont supprimé les difficultés en évitant autant que possible — par une température de cuisson relativement basse — le grésage de leurs vernis ⁽⁴⁾. Il en résulte que ces vernis des premières sigillées de Lezoux sont encore poreux et qu'ils se rapprochent bien plus des vernis rouges de l'époque de la Tène que des vernis sigillés d'Arezzo ⁽⁵⁾. Mais, par la suite, les potiers de Lezoux parviendront à des résultats comparables à ceux de leurs modèles arétins.

On constate une évolution semblable pour l'utilisation des pâtes calcaires. Les premières céramiques sigillées de Lezoux, celles dont les vernis ne sont pas grésés, ont des pâtes non calcaires qui prolongent, elles aussi, les traditions locales de l'époque de la Tène. Ces pâtes ont à quelques exceptions près moins de 2 % de CaO, et cela est d'autant plus frappant qu'à l'opposé les grands ateliers du second siècle de Lezoux dépasseront souvent les pourcentages des céramiques d'Arezzo ⁽⁶⁾ ⁽⁷⁾.

En résumé, après une période d'essais où les potiers locaux se sont efforcés de copier, dans la sigillée d'Arezzo, les caractères les plus immédiatement perceptibles : les formes, la technique du moulage, la couleur rouge, la finesse de la pâte etc., succède une deuxième période où l'ensemble des techniques arétines est parfaitement assimilé, y compris la technique des vernis rouges grésés et celle des pâtes calcaires. A l'opposé, on relèvera le cas des ateliers de Lyon qui témoignent d'emblée

d'une maîtrise complète des vernis sigillés et des pâtes calcaires (ce qu'on était en droit d'attendre d'une filiale d'Arezzo).

La dégradation des techniques arétines à Lezoux au quatrième siècle.

Le caractère le plus frappant des sigillées du IV^e siècle de Lezoux, réside dans leur température de cuisson qui est relativement basse. Elle est souvent inférieure à 900°, alors qu'au second siècle, à l'exemple des techniques arétines, les températures supérieures à 1100° ne sont pas rares⁽⁸⁾. On retrouve ainsi, au déclin des ateliers lédoziens, des températures de cuisson presque semblables à celles des premières productions de ces ateliers. De ce fait, on retrouve également ces mêmes vernis poreux, non grésés, ou faiblement grésés.

Ne faut-il voir en cela qu'un simple laisser-aller, dépourvu de toute intention précise de la part du potier? Ou bien faut-il imaginer que la dégradation des techniques céramiques est à cette époque beaucoup plus profonde encore, et que par exemple les procédés de cuisson ont été simplifiés au point qu'il est devenu impossible d'obtenir des vernis rouges autres que poreux⁽⁹⁾? Dans ces conditions, cuire à basse température aurait été une nécessité, et l'on serait ainsi revenu à des pratiques voisines de celles qui durent être utilisées pour les vernis rouges de l'époque de la Tène. Cette hypothèse paraît confirmée si l'on remarque, parmi les sigillées du IV^e siècle, que celles dont la température de cuisson est la plus élevée sont également celles dont le vernis a pris localement ces teintes brunes ou noires et cet aspect souvent irisé qui les font ranger dans le groupe des sigillées luisantes⁽⁹⁾. Mais pour apprécier exactement l'ampleur de ces transformations, il est nécessaire que soient mieux connues les techniques arétines de cuisson des céramiques sigillées dont nous avons souligné la méconnaissance actuelle.

Un autre caractère des sigillées lédoziennes du IV^e siècle, est la diversité de composition qui s'y observe. On y trouve, à côté de céramiques calcaires qui rappellent en tous points les compositions employées par les grands ateliers du second siècle, des céramiques pauvres en calcaire, assez proches de celles qui furent utilisées pour les toutes premières sigillées de Lezoux.

Se serait-on, au IV^e siècle, totalement désintéressé des propriétés des argiles calcaires et aurait-on utilisé indifféremment les

réserves d'argiles disponibles? Ce fut probablement le cas, sans qu'on puisse l'affirmer encore, la réponse définitive à ces questions tenant pour une part à l'étude en cours des compositions des céramiques non sigillées de la même période, et pour une part également à l'étude des céramiques plus tardives, notamment médiévales, de Lezoux.

Quoi qu'il en soit, on voit se dessiner au IV^e siècle une évolution presque symétrique de celle qui s'était produite au début du premier siècle. Abandonnant le grésage des vernis, indifférente sans doute aux compositions du tesson, la sigillée du IV^e siècle maintient encore certaines apparences comme la finesse de la pâte ou la couleur à dominante rouge de son vernis. Par tous ces caractères elle est très proche des premières productions de Lezoux. Mais son vernis devenu poreux ne bénéficie probablement plus de la séduction qu'exerçait au premier siècle les techniques arétines (séduction dont pouvaient aussi bénéficier les copies lédoziennes, malgré leurs vernis non grésés). Aussi les sigillées du IV^e siècle se trouvent-elles très fortement concurrencées par des techniques plus rationnelles et plus simples dont les céramiques grises sont le parfait exemple (10).

NOTES

- (*) H. VERTET, directeur des fouilles de Lezoux; M. PICON, directeur du laboratoire d'archéologie de Lyon; E. MEILLE, laboratoire d'archéologie de Lyon.
- (1) H. VERTET, *Rapports officiels, Fouilles de Lezoux*, 1968 et 1969.
H. VERTET, J. et Y. RIGOIR, R. RAIGNOUX, *Communication aux journées du G.E.C.A.G.*, Dijon, 1968.
H. VERTET, J. et Y. RIGOIR, R. RAIGNOUX, *Communication au Congrès international de Speyer*, 1969.
J. et Y. RIGOIR et H. VERTET, article en préparation à paraître dans *Gallia*.
- (2) L'implantation des techniques arétines à Lezoux a fait l'objet d'un article dans la *Revue Archéologique de l'Est*: M. PICON et H. VERTET, La composition des premières sigillées de Lezoux et le problème des céramiques calcaires, 31, 1970, pp. 207-218.
Voir également: M. PICON, M. VICHY, E. MEILLE, Composition of the Lezoux, Lyon and Arezzo samian ware, à paraître dans *Archaeometry*, Vol. 13, Part 2.
H. VERTET, M. PICON, M. VICHY, Note sur la composition des céramiques du IV^e siècle de Lezoux, à paraître dans la *Revue Archéologique du Centre*, Tome 9.
- (3) Une propriété caractéristique des argiles calcaires réside dans la possibilité d'obtenir à volonté des tessons à dominante rouge ou des tessons presque blancs, en faisant varier les conditions de cuisson. Un exem-

ple très frappant de cette propriété est donné par les sigillées arétines et les campaniennes de type B; toutes ces céramiques ont des compositions très voisines malgré des teintes de pâte pouvant aller du brun-rouge pour les premières au blanc-crème pour les secondes.

- (4) Le risque du grésage est évidemment que le vernis vire plus ou moins complètement au noir; c'est d'ailleurs ce qui se passera pour de nombreuses sigillées du IV^e siècle, toutes celles que l'on range habituellement dans les sigillées luisantes.
Sur le problème des vernis du I^{er} siècle voir également l'article cité, note (2).
- (5) Lyon, en tant que filiale d'Arezzo, ignorera ces tentatives; les vernis y sont, d'emblée, d'authentiques vernis sigillés.
- (6) L'existence des sigillées non calcaires et des vernis rouges non grésés est un phénomène qu'il faudrait étudier soigneusement sur tous les ateliers de sigillées. Souvent en effet il faut y voir, comme à Lezoux, pour les périodes les plus anciennes, une phase d'imitations maladroites des techniques arétines, et pour les périodes les plus récentes, comme nous le montrerons, une décadence et un abandon des normes italiques.
- (7) Le problème de l'implantation locale des pâtes calcaires est exposé plus en détail dans les articles cités, note 2.
- (8) Nous parlons ici de la température de cuisson équivalente, selon la définition qu'en ont donnée les auteurs anglais. Cf. M. S. TITE : *Determination of the Firing Temperature of Ancient Ceramics by Measurement of Thermal Expansion. Archaeometry*, 11, pp. 131-143, (1969).
- (9) Normalement, dans un four de type banal, une cuisson faite sans précaution particulière donne un vernis rouge poreux, donc non grésé, à basse température, et à température plus élevée, un vernis grésé à dominante noire. Les sigillées luisantes paraissent représenter un stade intermédiaire. Voir également note 4.
- (10) On a signalé l'intérêt de l'analyse des céramiques non sigillées du IV^e siècle de Lezoux, en vue de l'interprétation définitive de la composition des céramiques sigillées de la même période. L'analyse a montré qu'il existait une différence systématique entre les compositions des deux groupes. Cette différence se traduit par un pourcentage moyen en chaux de 8,5 pour les céramiques sigillées et seulement de 1,5 pour les autres. Malgré la dispersion que l'on constate dans les pourcentages de chaux des céramiques sigillées — et qui peut être due simplement à l'utilisation d'une zone marginale dans le gisement — on est obligé de conclure qu'au IV^e siècle la notion de sigillée reste encore associée à l'idée de céramique calcaire. Le fait est d'autant plus frappant que les céramiques non calcaires sont essentiellement représentées, au IV^e siècle à Lezoux, par des céramiques grises qui ont les mêmes formes et se trouvent dans les mêmes dépotoirs que les céramiques sigillées.

On a provisoirement conservé le terme de sigillée pour ces productions orangées qui sont en réalité des dérivées de la sigillée (DS C. D., voir l'article de H. Vertet, J. et Y. Rigoir, R. Raignoux, dans le même volume).